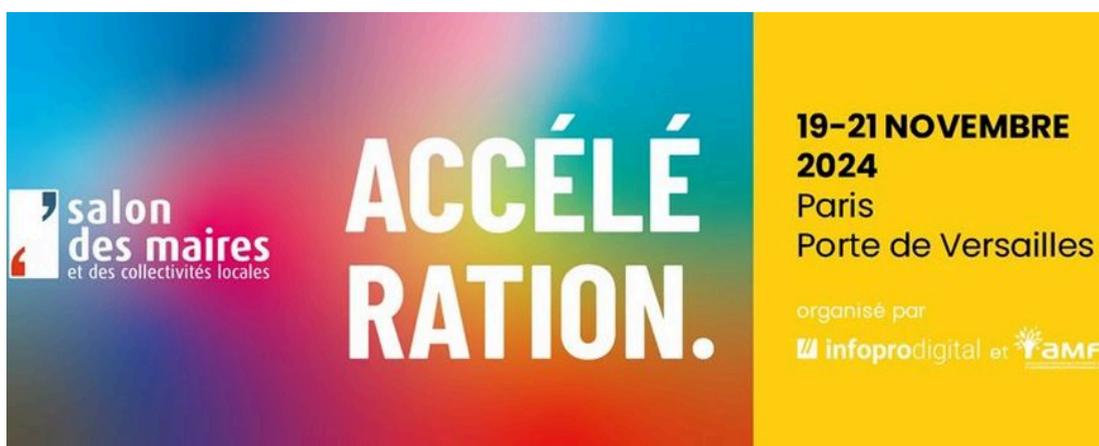




Semaine du 14 au 20 octobre 2024

Un groupe de travail sur la liberté de création à la FNCC. Dans la suite de l'atelier sur la liberté de création organisé par la FNCC lors de son 25e congrès en avril dernier à Marseille, un groupe de travail s'est mis en place au sein de la Fédération. Une première réunion a été organisée afin de définir, d'une part, les modalités de travail du groupe d'élu.es, et d'autre part, les contours de la table-ronde qui sera proposée par la FNCC au Salon des maires et des collectivités locales, le mercredi 20 novembre, ainsi que ceux de son intervention au Congrès des Maires de France, le jeudi 21 novembre, dans le cadre du Forum "Les communes face à une offre de spectacle vivant sous tension".

La FNCC au Salon des maires et des collectivités locales, 19-21 novembre. Pour la quatrième année consécutive, la FNCC disposera d'un stand dans l'Espace Culture du Salon des maires qui se tiendra Porte de Versailles à Paris du 19 au 21 novembre. Outre la réunion d'un Conseil d'administration élargi à l'ensemble des adhérents, la Fédération organisera une session de formation sur l'itinérance artistique et deux tables-rondes. La première sur le Pass culture : son implantation dans les collectivités territoriales, ses succès et ses limites, ses possibles évolutions. La seconde sur la liberté de création, et notamment, à partir de témoignages d'expérience, sur les outils et les solutions à la disposition des élu.es pour renforcer les liens et le soutien entre les politiques culturelles territoriales et la création.



La part de la culture dans le budget des Régions en 2024. Dans la nouvelle édition des "Chiffres-clés des Régions" publiée par Régions de France au mois de septembre 2024, les données illustrent la hausse des dépenses consacrées à la Culture. L'étude montre que les Régions consacrent près de 1.5 Md€ à la culture, au sport et aux loisirs contre 1.4 Md€ en 2023. Leurs dépenses de fonctionnement au budget Culture sont de 562 M€, à savoir une hausse de 3.1% par rapport à 2023 et leurs dépenses d'investissement s'élèvent en 2024 à 299 M€ soit une hausse de 15.9% par rapport à 2023. Alors que la part culture, sport et loisirs dans leur budget total reste stable, la dépense moyenne par habitant est, elle aussi, marquée par une hausse de 10% puisqu'elle s'élève à 22 € en 2024 contre 20 € en 2023.

La ministre de la Culture annonce des évolutions du Pass culture. Dans une tribune publiée dans Le Monde le 11 octobre 2024, la ministre de la Culture propose de faire évoluer le Pass culture. Il est question d'amener le dispositif vers un meilleur accompagnement des jeunes « avec une part collective qui peut et doit être un tremplin vers la part individuelle, c'est-à-dire vers l'émancipation culturelle de nos jeunes ». La diversification des publics mais aussi des pratiques culturelles est également au centre de cette réflexion avec une part qui pourrait être réservée uniquement au spectacle vivant ainsi qu'une différenciation des montants accordés aux jeunes et « un accompagnement digne de ce nom, afin de mieux répondre aux fractures culturelles de notre société ».



Villeurbanne : la Ville et les acteurs culturels s'engagent pour lutter contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires.

Le vendredi 4 octobre, quatorze structures et associations culturelles ont signé, aux côtés de la Ville, la Charte du réseau villeurbannais contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires dans les événements publics. « Cette charte s'applique à tous les événements publics, soirées, concerts, festivals, mais aussi événements sportifs ou associatifs, et aux lieux festifs et de convivialité » et doit permettre « de créer un environnement plus sûr pour toutes et tous ». Alors que les signataires ont bénéficié de réunions et d'une conférence pour se former aux bonnes pratiques, l'objectif est d'élargir la démarche à l'ensemble des événements et lieux culturels. [Plus d'informations.](#)

Strasbourg : un premier bilan positif de "Lire notre monde" par l'UNESCO.

Du 23 avril 2024 au 22 avril 2025, Strasbourg est la Capitale mondiale du livre avec son programme intitulé "Lire notre monde". Ce label étant décerné par l'UNESCO, la directrice générale de l'organisation Audrey Azoulay est venue à Strasbourg le 2 octobre pour rencontrer les services de la Ville, l'exécutif municipal ainsi que les acteurs culturels pour établir un premier bilan positif de l'année. Elle a notamment indiqué à propos des actions organisées dans le cadre du label qu'elles « participeront à l'héritage de l'année Capitale mondiale du livre à Strasbourg et prouvent que l'éducation, la santé ou encore la solidarité peuvent être abordées par le prisme de la lecture ». [Plus d'informations.](#)



"Mieux produire, mieux diffuser" : un dispositif pour mettre en œuvre le volet écologique.

La Direction générale de la création artistique (DGCA) lance le dispositif CACTE, Cadre d'action contractuelle pour la transformation écologique, destiné aux artistes et aux professionnels de la création. Composé de trois documents, il est à la fois un « cadre commun aux acteurs de la création pour transformer leurs activités au regard des enjeux écologiques ; un guide pour l'action ; un outil de dialogue avec les partenaires financiers pour la définition d'une stratégie partagée ». Ce dispositif est obligatoire pour les structures ayant signé un document de contractualisation de trois ans ou plus avec le ministère de la Culture mais peut aussi être utilisé comme guide par toutes les structures du secteur de la création. [Plus d'informations.](#)

Territoires de Cirque : lancement d'un fonds pour soutenir la création.

L'association **Territoires de Cirque** a annoncé le 11 octobre dans un communiqué le lancement du Fonds TDC pour soutenir la création et la production de projets artistiques et les premiers lauréats de ce nouveau dispositif (photo : lauréat ©IGNIS du Collectif Sismique). Avec le soutien du ministère de la Culture, « ce fonds vise à encourager une logique de mutualisation des ressources et des moyens, renforçant ainsi la coopération entre les membres du réseau pour offrir un soutien à long terme aux créations circassiennes contemporaines ». Il fonctionne via un appel à l'expertise des membres du réseau pour obtenir un soutien financier minimal de 30 000 euros (grand format) et de 20 000 euros (petit format). La seconde édition est prévue pour décembre 2024.



Courants du monde : un dispositif en faveur de la coopération culturelle internationale. Jusqu'au 17 octobre, 47 professionnels de la culture venus du monde entier se sont réunis en France dans le cadre du dispositif Courants du monde. Deux thématiques étaient proposées dans le volet collectif de cet évènement : les politiques publiques et initiatives culturelles en faveur de la jeunesse et la culture au cœur des territoires. Le volet individuel prend, lui, une dimension encore plus coopérative avec les "séjours culture", voire immersive avec les "résidences culture". Ce dispositif a pour ambition de « *partager des politiques publiques développées par le ministère ainsi que l'écosystème culturel français, constituer des réseaux durables d'échanges [...] et favoriser la naissance de partenariats [internationaux]* ». [Plus d'informations.](#)



Culture et ruralité

Fareins (01) : ArtCarjat, biennale dédiée à l'art du portrait. Du 21 septembre au 13 octobre se tenait la première exposition de la biennale ArtCarjat dédiée au portrait. Cette première itération intitulée "De la caricature à la photographie : émergence et effervescence" s'intéressait à Etienne Carjat, photographe et caricaturiste né à Fareins. Organisée sous l'égide de l'association ArtFareins, elle a bénéficié, entre autres, de financements de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de l'Ain. Yves Dumoulin, maire de Fareins, explique que cette biennale a pour vocation de « *contribuer à la préservation d'un patrimoine immatériel remarquable [et] d'accompagner des développements créatifs toujours vivants dans l'art contemporain* ». [Plus d'informations.](#)

Eure-et-Loir : lancement de la nouvelle saison d'Arts en Scène. Le Département d'Eure-et-Loir a lancé la nouvelle saison d'Arts en Scène le 19 octobre. Ce dispositif créé en 2017 par le Conseil départemental en partenariat avec plusieurs collectivités permet de « *plus de 45 communes de moins de 5000 habitants, réparties sur tout le territoire, [d'accueillir] 38 compagnies artistiques subventionnées par le Département* ». La programmation s'étale sur toute l'année et propose un grand nombre de spectacles gratuits dans tous les champs artistiques. Dans son édito, Éric Gérard, vice-président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir exprime sa fierté d'avoir une « *scène artistique eurélienne toujours plus dynamique* ». [Plus d'informations.](#)



Agenda

Mardi 22 octobre 2024 à Paris

- Réunion du Bureau de la FNCC

Jeudi 24 au dimanche 25 octobre 2024 à Paris

- Salon international du patrimoine culturel

Du lundi 28 au mercredi 2 novembre 2024 à La Réunion

- Séminaires de formation et échange

Mardi 29 octobre 2024 en ligne

- Réunion avec la Direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC